Copie pour impression Réception au contrôle de légalité le 28/02/2025 à 10h21 Réference de l'AR : 010-211000310-20250225-05_25022025-DE Affiché le 28/02/2025 ; Certifié exécutoire le 28/02/2025

République Française

Département de l'Aube

Nombre de Membres Membre s en exercic e 27 16 16 + 3 pouvoir s

	Date de convocation
	18 février 2025
1	Date de publication
	28 février 2025

DELIBERATION CONSEIL MUNICIPAL Commune de Bar-sur-Aube

***** SEANCE DU 25 FÉVRIER 2025

L'an deux mille vingt-cinq, le vingt-cinq février à dix-neuf heures trente, le Conseil municipal, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, en Conseil municipal, qui a eu lieu à l'hôtel de Ville, sous la présidence de **Philippe BORDE**, Maire.

Présents: Michel AUBRY, Claudine BAUDIN ERARD, Evelyne BOCQUET, Philippe BORDE, Marie-Agnès CRESPIN PAIS DE SOUSA, Raphaël DA CRUZ, Anita DANGIN, Jean-Luc DEROZIERES, Simone DEVAUX, Jean-Pierre NANCEY, Emmanuel PROVIN, Régis RENARD, Jean-Baptiste SCHREINER, Mélanie SIGNORY, Serge VOILLEQUIN, Lucienne WOJTYNA.

Absents: Angélique CHEVRE, Katty CLAYES TAHKBARI, Raynald INGELAERE, Pierre Frederic MAITRE, Pierre MARY, Pascale PETIT, Marie-José ROY-DECHANET, Mickaël VAIRELLES.

Représentés: Bruno LORILLERE donne pouvoir à Emmanuel PROVIN, Isabelle VAN-RYSEGHEM donne pouvoir à Régis RENARD, Karine VERVISCH donne pouvoir à Evelyne BOCQUET.

Madame Simone DEVAUX a été nommée secrétaire de séance.

Objet: 05: FIXATION TARIFS LOCATION CASES COLUMBARIUM MONUMENT E

N° de délibération : 05_25022025

N°05 : FIXATION TARIFS LOCATION CASES COLUMBARIUM MONUMENT E Rapporteur : Monsieur Philippe BORDE

Pour rappel, les tarifs 2025 pour la ville ont été approuvés, lors du conseil municipal du 5 décembre 2024. Cependant, nous nous sommes aperçus d'un oubli dans les tarifs de location des cases du Columbarium. En effet, les tarifs pour les cases du monument E n'ont pas été inscrits. Aussi, il est proposé d'ajouter dans le chapitre « Droits Funéraires », les tarifs suivants (qui sont identiques à ceux des cases des monuments B, C, D et G) de location de cases :

- Case monument E: (39 x 39 x 21.5 cm) 15 ans: 640.00 €
- Case monument E: (39 x 39 x 21.5 cm) 30 ans: 990.00 €

Considérant l'avis favorable des commissions des finances, ressources humaines et travaux du 14 février 2025,

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité :

- INSTAURE les tarifs suivants :
 - o Case monument E : (39 x 39 x 21.5 cm) 15 ans : 640.00 €
 - o Case monument E: (39 x 39 x 21.5 cm) 30 ans: 990.00 €
- DIT que les autres tarifs 2025 approuvés lors du conseil municipal du 5 décembre 2024 demeurent inchangés

Fait à Bar-sur-Aube, le 25 février 2025

Philippe BORDE, le Maire de Bar-sur-Aube

Me Simone DEA, secrétaire de séance